

La Martelière

Publication du Comité d'Intérêt du Village de Raphèle-les-Arles.

Sommaire

- P.2-3-4 Synthèse du questionnaire consécutif à la réunion publique du 10 mai
- P.5 Programme de la Fête votive 2019
- P.6 ALERTE, on les assassine!
- P.7 Lettre ouverte à notre village
Les associations communiquent.
- P.8 Infos Pratiques

QR Code

d'accès au site CIV



www.civraphele.fr

Association Loi 1901

16 rue Georges Braque 13280
RAPHELE

civ.raphele.avenir@gmail.com

Ce numéro est distribué à
600 EXEMPLAIRES

Comité de rédaction de ce numéro:
Commission La Martelière du Comité
d'Intérêt de Village

Le mot du Président

Raphèle est le plus important village de la commune d'Arles, avec plus de 3000 habitants.

Non touché par Le Plan Prévention Risque Inondation, il est en constante progression. Comparé aux villages du pays d'Arles qui sont des communes, nous nous sentons défavorisés par le manque d'entretien et d'investissement.

Après acceptation du PLU, nous avons été invités par le service Urbanisme de la Mairie à une présentation de projets de futurs lotissements avec l'aménagement de diverses infrastructures. Suite à cette réunion, il nous a paru souhaitable que les raphélois soient informés et qu'ils puissent nous faire connaître leurs avis. Le C.I.V. a donc proposé une réunion publique d'information qui s'est déroulée le 10 mai dernier en présence de plus de 150 personnes.

Nous avons pu présenter les 6 lieux d'implantation, des projets à venir ainsi que les divers aménagements qui en découlent. Un grand nombre de personnes a pu s'exprimer. Un questionnaire a été remis à chacun en fin de séance. Vous trouverez en pages intérieures synthèse et commentaires des réponses.

Le C.I.V. maintient son implication et remercie toutes les personnes qui se sont investies dans cette opérations, et pour l'intérêt qu'ils portent à leur village.

Même si les bacs à fleurs dans nos rues sont vides, le printemps est bien là.... L'heure est aux vides greniers, et fêtes de fin d'année scolaire.

Découvrez également le programme de la Fête Votive du 21 au 24 juin, venez nombreux y participer.

Bonne lecture et Bon été à Tous.



Synthèse du questionnaire consécutif à la réunion publique du 10 mai

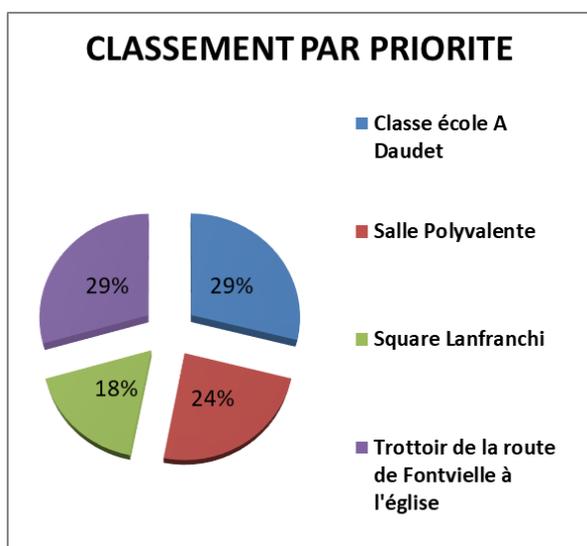
Le but de cette démarche pour le CIV est de trois ordres :

- Informer les Raphélois, c'est notre rôle premier
- Etre le plus représentatif possible, raison de notre réunion publique à laquelle vous avez répondu présent. La participation à cette enquête a été au-delà de nos espérances, preuve s'il en était besoin de l'intérêt que portent les Raphélois à leur village et à son devenir.
- Enfin travailler et proposer un projet de village concerté à partir des souhaits des Raphélois.

Notre volonté est d'être associé en amont à tous les projets d'urbanisation du village avec la municipalité. Cette synthèse correspond à la restitution des questionnaires remis lors de la réunion publique du 10 mai relative à « la consultation « URBANISME A RAPHELE ». L'exploitation de ces retours a permis d'établir une analyse que vous trouverez ci-après sous forme de schémas pour être la plus lisible possible.



Question : Aménagements proposés dans le cadre d'une convention PUP (Projet Urbain Partenarial : Permet un financement d'équipement public en tout ou partie par le promoteur immobilier) .

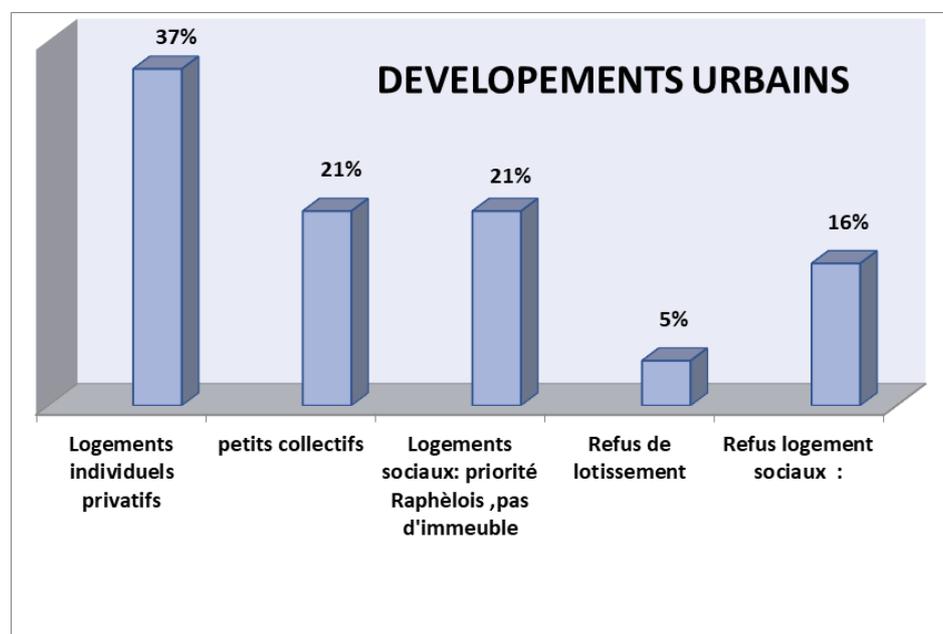


Analyse :

La classe A.DAUDET étant impérative et imposé par la législation, elle ne devrait pas faire partie des aménagements à négocier.

Il ressort du sondage que les Raphélois préfèrent entretenir l'existant que d'envisager de nouveaux aménagements

Question : Vos souhaits en terme de futurs logements.

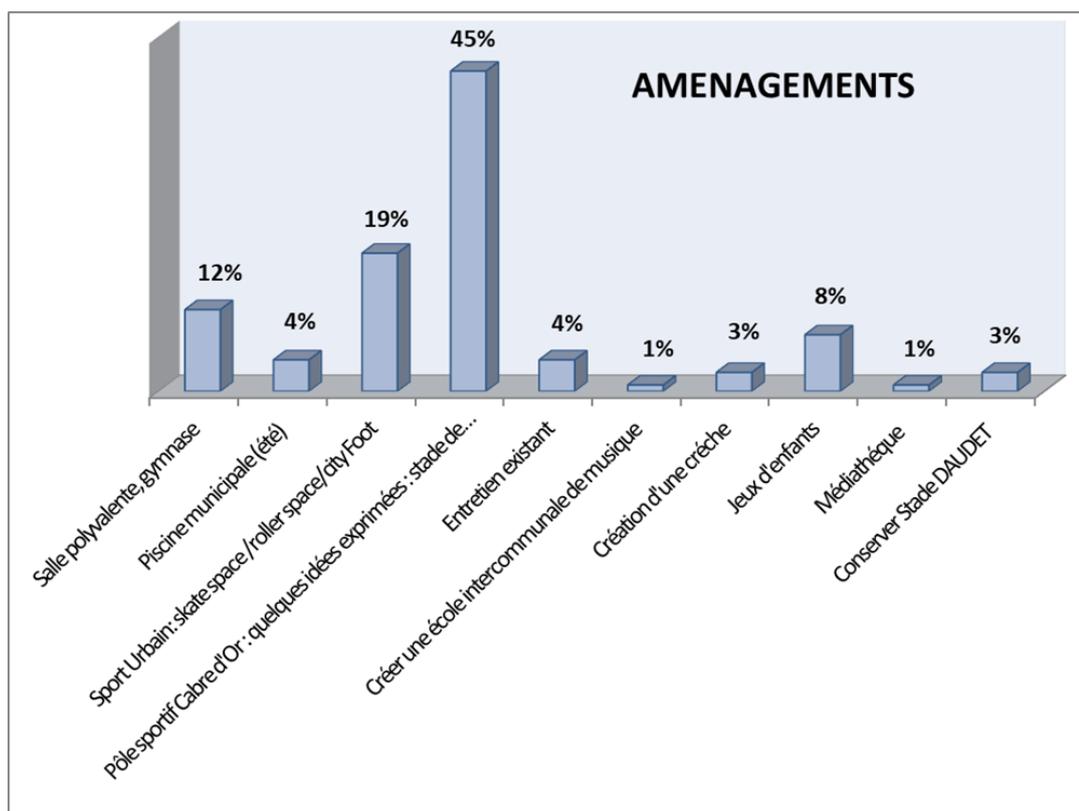


Analyse :

Les logements individuels arrivent en priorité et un important refus de logements sociaux s'exprime.

Synthèse du questionnaire consécutif à la réunion publique du 10 mai (suite)

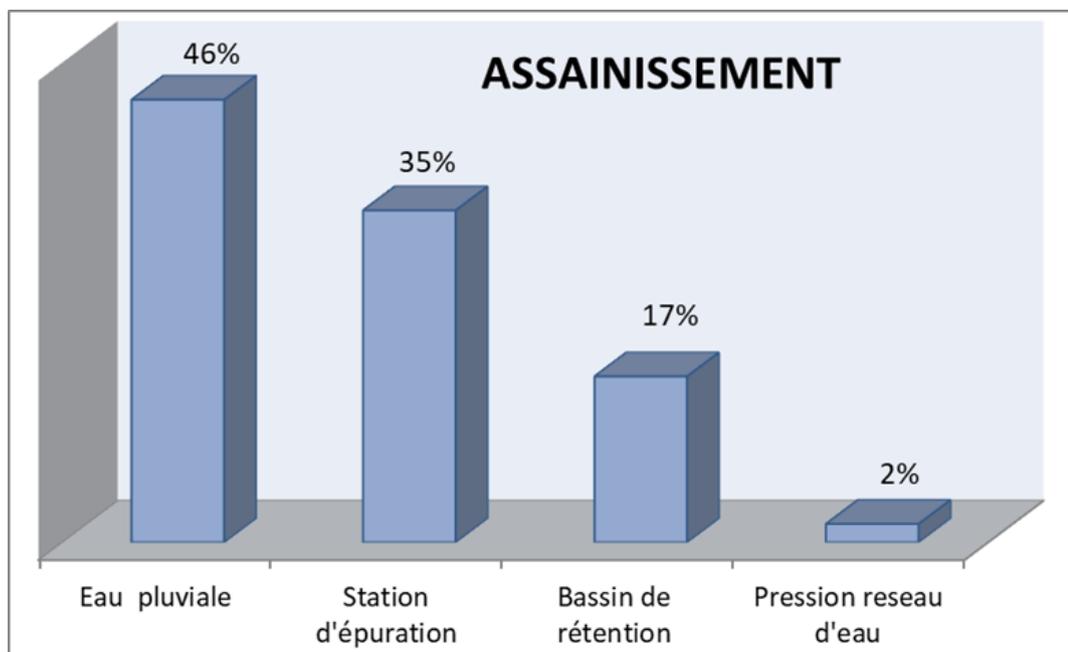
Question : Propositions par ordre de priorité sur le thème " Aménagements"



Analyse :

Les Raphélois se prononcent majoritairement pour l'aménagement du pôle sportif à la Cabre d'Or avec création d'un espace sports urbains.

Question : Propositions par ordre de priorité sur le thème "Assainissement".

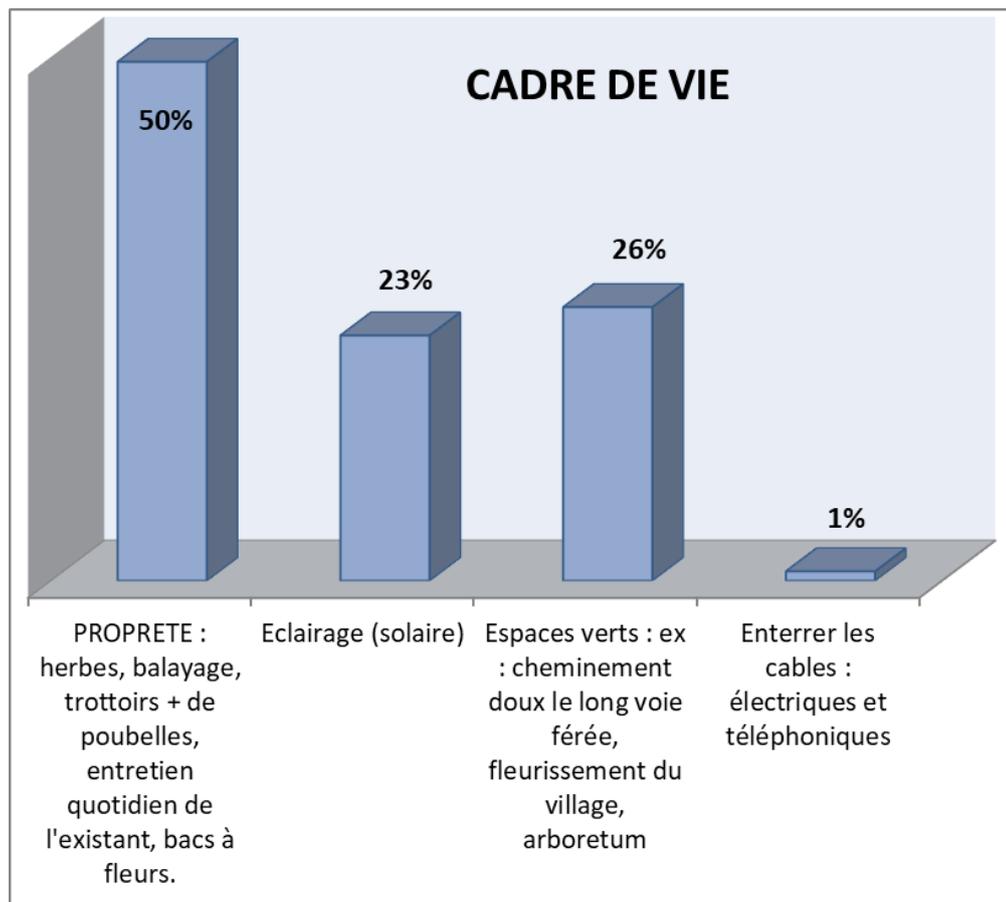


Analyse :

L'aménagement et l'entretien des réseaux d'eau pluviale restent une priorité absolue.

Est-ce que la capacité de la station d'épuration Raphèle /Moulès répond à l'accroissement de la population ?

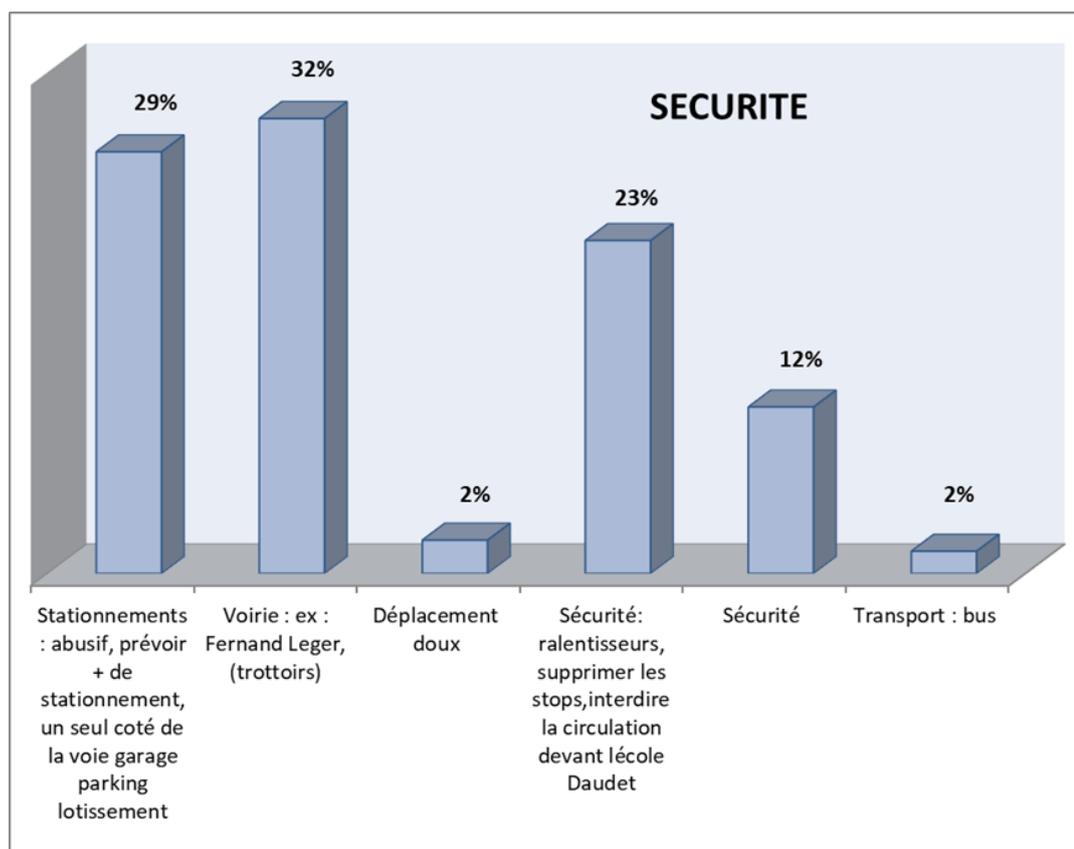
Question : Propositions par ordre de priorité sur le thème " Cadre de vie"



Analyse :

La propreté du village reste la priorité des Raphèlois et l'aménagement d'espaces verts un réel besoin.

Question : Propositions par ordre de priorité sur le thème " Sécurité"



Analyse :

La remise en état des trottoirs et des voies de circulation devient une urgence.

Un incivisme certain en terme de comportement, de circulation et de stationnement nuit fortement à la sécurité de chacun.



RAPHELE

du 21 au 24 JUIN

FETE VOTIVE

Taureaux Bals Feu d'Artifice Fête foraine Défilé Restauration Buvette

VENDREDI 21 JUIN

- 12 h 00 Repas de la fête des foins aux IRIS
19 h 00 Ouverture de la fête
ABRIVADO Manade le GALOUBET offerte par le CIV et le CDF
22 h 00 ABRIVADO Manade le GALOUBET offerte le CDF

SAMEDI 22 JUIN

- 09 h 00 Tournois des Commerçants
avec l'ENTENTE FONTVIEILLE RAPHELE MOULES
12 h 00 ABRIVADO CONCOURS D ATTRAPAIRES
Manade CLEMENT offerte par le PMU CHEZ MOULIN
16 h 30 Course de l'Avenir aux arènes
19 h 00 FESTIVAL D ABRIVADO
Manades CLEMENT. ALBERT CHAPELLE
CHAPELLE BRUGEAS. GRIMAUD
offerte par LA JEUNESSE RAPHELOISE
20 h 30 REPAS place des Micocouliers
organisé par l'EFRM - Gardiane Gratin dauphinois Tomates à la provençale, Fromage,
Fruits Réservation au 06 58 71 02 76 - 06 16 04 53 31 Adultes 15 euros, enfants 8 euros
21 h 00 CONCERT ANNEES 60 animé par LES JACKS offert par le CDF
22 h 00 ABRIVADO Manade CHAPELLE BRUGEAS offerte par le BAR DU COMMERCE

DIMANCHE 23 JUIN

- 09 h 00 à 10 h 00 Déjeuner au Pré offert route de bellombre à la GANADERIA MENADIER
10 h 30 DEFILE : groupe folklorique RAPHELE EN PROVENCE
Taraban de MADO Tracteurs avec la Pena Les Caballeros
11 h 30 ABRIVADO Longue Double à l'ancienne
Manades Albert CHAPELLE et les FILLES offerte par le CDF ROUSSATAILLE
12 h 00 AMBIANCE MUSICALE Place des Micocouliers
16 h 00 TAUREAUX PICSINE AU ARENES
19 h 00 ABRIVADO Manade LES FILLES et Manade LESCOT offerte par le CDF
20 h 00 REPAS MOULES FRITES
21 h 00 GRAND BAL avec l'Orchestre BE LIVE et DANY GRAY
22 h 00 FEU D'ARTIFICE par le groupe IMAGINE organisé et offert par le CDF

LUNDI 24 JUIN

TOUTE LA JOURNEE CONCOURS DE BOULES PARTIES CHOISIES
Renseignements et inscriptions au BAR CHEZ MOULIN'S



Alerte, on les assassine !

Une fidèle Raphéloise s'inquiète et a attiré, il y a quelques temps, notre attention sur

LE MASSACRE DE NOS PLATANES.

En effet depuis plusieurs mois nous assistons impuissants à l'abattage systématique des platanes de la départementale 453 au prétexte que certains seraient atteints du chancre coloré. Cette maladie qui n'est absolument pas transmissible

à l'homme, provoque obligatoirement la mort des arbres atteints qui peuvent brutalement être déracinés et tomber sur la chaussée à la suite d'un coup de vent violent comme nous en avons chez nous.

Une question se pose : « Pourquoi abattre des arbres sains dans le prolongement d'un ou des arbres contaminés ? ».

Tout d'abord un peu d'histoire :

Le chancre coloré a malheureusement été apporté sur notre territoire en 1944 par des caisses de munitions américaines faites en platane infecté par cette maladie. Entreposées au parc BORELY à Marseille c'est là que seront constatées les premières mortalités d'arbres entre 1946 et 1950.

C'est ainsi qu'entre 1946 et 1970 quatre mille arbres disparaissent suite à cette maladie, ce qui va entraîner des recherches qui vont déboucher sur l'identification de l'agent pathogène, le champignon ***Ceratocytis platani***.

La contamination des arbres :

Cette maladie incurable, qui touche uniquement les platanes, décime les arbres en bonne santé dans un intervalle de temps entre 3 et 7 ans. La contamination se fait par l'intermédiaire d'une plaie sur le système aérien mais également à travers les soudures qui s'opèrent entre les racines des arbres voisins (anastomose racinaire). Le champignon s'installe dans les vaisseaux du bois où il se nourrit de la sève et obstrue ainsi ces canaux. Ceux-ci n'assurent plus leur rôle d'alimentation, l'arbre s'assèche et meurt inévitablement.

La transmission de la maladie est fonction également des facteurs climatiques tel que vent et pluie, mais aussi des interventions humaines avec des outillages contaminés, qu'elles soient sur l'arbre (taille, arbre utilisé comme support...) ou dans son environnement (terrassement, travaux de voirie...). La présence de cours d'eau aggrave considérablement le pouvoir de contamination, et le transport des bois contaminés peut également véhiculer le champignon.

Comment lutter contre cette maladie :

La lutte contre le Chancre Coloré a fait l'objet d'un arrêté ministériel le 22 décembre 2015 .

Compte tenu du risque important de transmission en particulier par les racines la procédure d'abattage des arbres nécessite de respecter un rayon de 35 mètres minimum, raison de l'abattage de certains arbres sains malheureusement, avec également des procédures sévères de désinfection, transport et incinération.

Le meilleur moyen de lutte contre ce fléau est donc une surveillance régulière des platanes, afin de déceler au plus vite les éventuels cas de contaminations ce qui permet d'éviter une extension de la maladie.

Informations recueillies auprès de Frédéric ALPINO, arboriste-grimpeur de Saint Martin de Crau, spécialiste dans l'élagage des gros et grands arbres, et, à partir du site internet «FREDON ».

LETTRE OUVERTE A NOTRE VILLAGE

Bonjour Raphaële.
Lors du N° 105, nous avons souhaité te laisser le clavier.
Tu en as fait bon usage.
Reprenons la communication.

Cesse de t'étioler, inverse ton immobilisme.
Ne prends pas ombrage des avantages acquis par tes cousines Trinquetaille, Mas-Thibert, Salin-de-Giraud, etc. elles sont nombreuses.
Sois zen, préoccupe-toi de demain.
Comment te projettes-tu dans cet avenir incertain ?
Concerte-toi en phase avec ces quelques volontaires qui veulent t'aider.
La plupart de ceux qui s'intéressent à toi ne verront pas le quart du siècle en route. *L'auto-route non plus.*
Ta déchèterie, difficile d'accès, progresse vers un taudis incroyable.
Tes priorités sont les nôtres, agrandis tes trottoirs, donne de l'espace au stationnement, il ne sera plus abusif.
Ta voirie, tu y penses ?
Tu veux nous faire un gymnase, et si tout simplement tu améliorais l'existant.
Une jeunesse chaleureuse s'apprête à encombrer tes rues défoncées.
Tu as de jolis bacs à fleurs...
Comment as-tu pu oublier de les garnir ?
Accroche toi à ta Poste, ils vont l'expédier.
Au fait consulte les réponses de la réunion publique du CIV, elles sont pertinentes.
C'est un CIV en larmes qui t'embrasse pudiquement. *Rédacteur EF*

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



Les Joyeux Lurons

Un grand merci à tous les participants de notre Loto du 5 Mai dernier où plus de 100 personnes étaient présentes.
Un prochain loto sera organisé à l'automne.

Prémices du Riz 2019

Les JOYEUX LURONS organisent cette année encore un char pour les Prémices du Riz en septembre. Nous serions heureux de pouvoir compter sur votre aide et vos idées pour l'aménagement de ce char.

Toutes les personnes désireuses de participer ou de donner des idées d'aménagement peuvent laisser un message avec leurs coordonnées dans la boîte aux lettres de l'association à la Mairie.

Les personnes intéressées seront contactées par le bureau. Une réunion spéciale sera organisée début juillet.

Nous comptons sur vous.





présente son spectacle de danse contemporaine
mardi 18 juin à 20h30 à la salle de spectacle du CDC
à Saint Martin de Crau.

Places en vente tous les jeudis et vendredis de 18h à 18h30 au
gymnase Marcel CERDAN de Raphèle au prix de 6€.

Pour tous autres renseignements:

06 65 11 88 28 ou 06 66 65 94 51 ou art-singulier@outlook.fr

Le catéchisme à la paroisse de Raphèle

A partir de septembre nous aurons 3 groupes de catéchisme à l'église de Raphèle :

Eveil à la foi, CP / CE1: les rencontres auront lieu le samedi (un samedi sur 2) de 17h à 18h15

Préparation de la première Communion pour les enfants du CE2 au CM2: Le mercredi de 10h à 11h30 ou le samedi de 17h à 18h15

Inscriptions à l'église de Raphèle : mercredi 4 septembre de 10h à 11h ou samedi 7 septembre de 17h à 18h

Contact: Alain Delahaye agdelahaye@sfr.fr ou Maurice Vincent maurice.vincent13@yahoo.fr

Infos - Pratiques

SERVICE MÉDICAL sur RAPHÈLE - MOULES

A MOULÈS

Drs GAUTIER & QUENEE
04 90 98 05 85

13, Rue d'Argençon 13280 MOULES

INFIRMIÈRES :

Marie-Pierre ADJAMI
&
Fabienne ROIGNANT

Permanences tél : **04 90 98 47 97**

Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse, tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.

A RAPHÈLE

Dr ANNETIN
06 08 69 80 98

Dr PICANDET
04 90 98 45 80

Dr RIVIERE
04 90 98 02 68

INFIRMIÈRES :

Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie,
Cartagéna Audrey et Tristant Cécile.

Le cabinet d'infirmières est ouvert, Rue des Santons **de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du Lundi au Samedi et selon besoin prise de rendez-vous possible au cabinet l'après midi.**

Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.
Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au :
04 90 98 32 57 ou 06 22 24 10 28

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

ALLÔ—PROPRETE : 04 90 49 39 40

C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales)
Sur RDV. Renseignements : **04 90 18 46 80**

C.A.S (Centre d'Activités Sportives)
C. JEAN VILAR - ÉTÉ : de 10h à 12h et 14h à 16h

PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHÈLE

MAIRIE DE RAPHÈLE : 04 90 49 47 27

Ouverture au public Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

Monsieur Patrick CHAUVIN, Adjoint délégué pour Raphèle reçoit sur RDV le LUNDI de 15h00 à 17h00.

ASSISTANTE SOCIALE

D.D.I.S.S. (Direction des Interventions Sanitaires et Sociales) Permanences de Mme VATIN, sur RdV les 1er et 3ème Lundi de 14h à 17h.

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :
Bd Marcelin Berthelot ARLES Tel : **04 91 16 71 52**

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village - 16 Rue Georges BRAQUE 13280 RAPHELE les ARLES
BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION

NOM : Prénom:

N° et Rue : Code postal : Localité :

Téléphone : Email:

Cotisation : 7 Euros (minimum) par adhérent pour 2018.

Favoriser les règlements par chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir

Date et Signature